



## Grand cru Bretagne 2018 - Appel aux films Modalités d'inscription

### 1/ Présentation

Depuis sa création en 1978, le Festival reste fidèle à ses regards croisés et donne à voir une filmographie de peuples minorisés à travers le monde, tout en soutenant et promouvant ce qui se fait en Bretagne. A chaque édition, le **Grand cru Bretagne** est devenu une vitrine sur la production annuelle. Une sélection de documentaires, fictions, films d'animation, films expérimentaux... Le Festival est un lieu d'échange privilégié entre le public et les professionnels, autour de la création et de la production audiovisuelle en Bretagne.

### 2/ Dates

L'édition 2018 du Festival de cinéma de Douarnenez se déroulera du 17 au 25 août.

### 3/ Administration

Le Festival est organisé et géré par l'association Festival de cinéma Douarnenez.

L'organisation et la sélection du **Grand cru Bretagne** sont portés par Daoulagad Breizh, association historiquement et intimement liée au Festival, qui travaille à l'année à la diffusion de films de Bretagne

L'association Festival de cinéma Douarnenez détermine les orientations du Festival.

Daoulagad Breizh, en lien avec l'association Festival de cinéma, a la responsabilité de l'organisation, de l'admission et de la sélection des films ainsi que celle de la constitution du comité de sélection.

Les 2 associations sont basées au 13 rue Michel Le Nobletz BP206 29172 Douarnenez Cedex

### 4/ Conditions de participation

Critères des films recevables : films produits et/ou tournés en Bretagne et/ou réalisés par des résidents en Bretagne (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan).

La sélection 2018 concerne les productions postérieures au 15 avril 2017.

### 5/ Inscription

- Le formulaire d'inscription (en ligne sur les sites de Daoulagad Breizh et du Festival de cinéma de Douarnenez) est à remplir avant le **15 avril 2018**.

Si votre film n'est pas fini à cette date mais que vous pensez pouvoir nous soumettre une version (même non définitive) du film avant mi-mai 2018, il vous faut remplir l'inscription avant le 15 avril et nous envoyer le film au plus vite.

- L'envoi des films se fait par lien de visionnement en ligne, DVD ou fichier informatique à adresser à :

**Festival de cinéma de Douarnenez**

**Grand cru Bretagne**

13 rue Michel Le Nobletz BP 206

29172 Douarnenez Cedex

- Merci de nous envoyer le résumé du film et tout autre élément de communication (dossier de presse, photos, revue de presse ...) par courriel à [bretagne@festival-douarnenez.com](mailto:bretagne@festival-douarnenez.com)

## **6/ Sélection**

La sélection est faite par un comité composé de salariés et d'administrateurs des associations Festival de cinéma de Douarnenez et Daoulagad Breizh.

Les visionnements ont lieu de début mars à début juin 2018.

La sélection aura lieu début juin et sera communiquée par courriel aux personnes ayant inscrit un film.

## **7/ Régie des copies de diffusion**

Chaque film sélectionné sera projeté une fois entre le 18 et le 25 août prochains.

Le Festival ne prend pas en charge de frais de location pour les films.

Les formats de diffusion utilisés au Festival sont : DCP, Fichier apple pro res, blu-ray.

Les copies des films sélectionnés seront à adresser au Festival avant fin juillet.

Les frais d'envoi des films de la sélection sont à la charge des participants.

Les frais de réexpédition sont à la charge du Festival.

## **8/ Accompagnement des films**

Nous invitons les réalisateurs à venir accompagner la projection de leur film. Nous essayerons, dans la mesure du possible, de programmer les films en fonction des disponibilités des réalisateurs.

Selon les règles établies par l'association Festival, nous prenons en charge les frais de déplacement du réalisateur, 2 nuits chez l'habitant et les repas le jour de sa projection. Un **pass** invité permet aux réalisateurs d'avoir accès gratuitement à toutes les manifestations prévues pendant le Festival.

Nous proposons également aux producteurs une accréditation professionnelle leur permettant d'accéder gratuitement aux séances de cinéma dans la limite des places disponibles.

Lors de la projection de leur film, les réalisateurs-trices pourront faire entrer dans la salle l'équipe du film et leurs proches, en nous prévenant à l'avance.

## **9/ Centre de ressources**

Daoulagad Breizh est consultant en programmation pour la production bretonne contemporaine (en français comme en breton), pour des salles de cinéma, médiathèques, centres culturels, écoles, festivals... Nous aidons à la programmation de films de Bretagne, tout au long de l'année et mettons à disposition un fonds de consultation en VHS ou DVD des films produits ou réalisés en Bretagne, dans le cadre d'un partenariat et d'une contribution au centre de ressources du Festival de cinéma de Douarnenez. Les films reçus resteront, avec votre accord, consultables par la suite dans le cadre de ce centre de ressources.

## **10/ Au-delà du Festival... Le Mois du film documentaire en novembre 2018**

Parmi les documentaires inscrits, indépendamment de la sélection pour le Festival de cinéma de Douarnenez, Daoulagad Breizh fera une sélection pour le **Mois du film documentaire** qui aura lieu en novembre 2018.

Depuis 2000, Daoulagad Breizh coordonne le Mois du film documentaire dans le Finistère et travaille, dans le cadre d'une coordination régionale, avec Cinécran (Morbihan), Comptoir du Doc (Ille-et-Vilaine) et Ty Films (Côtes d'Armor). Chaque association propose aux programmeurs de son département (médiathèques, salles de cinéma, associations, collectivités, établissements scolaires, etc) une sélection de films, des visionnements, des formations et la mise en place de tournées de films accompagnées par les réalisateurs-trices. Daoulagad Breizh profite de cet événement pour promouvoir des films de Bretagne. En Bretagne, le **Mois du film documentaire** est devenu l'événement majeur de promotion et de diffusion de documentaires produits et/ou réalisés en Bretagne.